



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La fréquentation recule de 1,4 % en 2012

En 2012, 825 600 nuitées ont été enregistrées dans l'hôtellerie classée à La Réunion. Cette fréquentation est en recul de 1,4 % par rapport à 2011, année record, mais reste toutefois bien supérieure à celle de 2010 (+ 8,6 %). Le taux d'occupation atteint 62,6 % sur l'année. Hormis 2011, il faut remonter à 2002 pour retrouver un meilleur taux.

Le recul de la fréquentation affecte en particulier les hôtels de une et deux étoiles et les hôtels quatre étoiles (respectivement - 5,8 % et - 5,2 %). Dans les hôtels trois

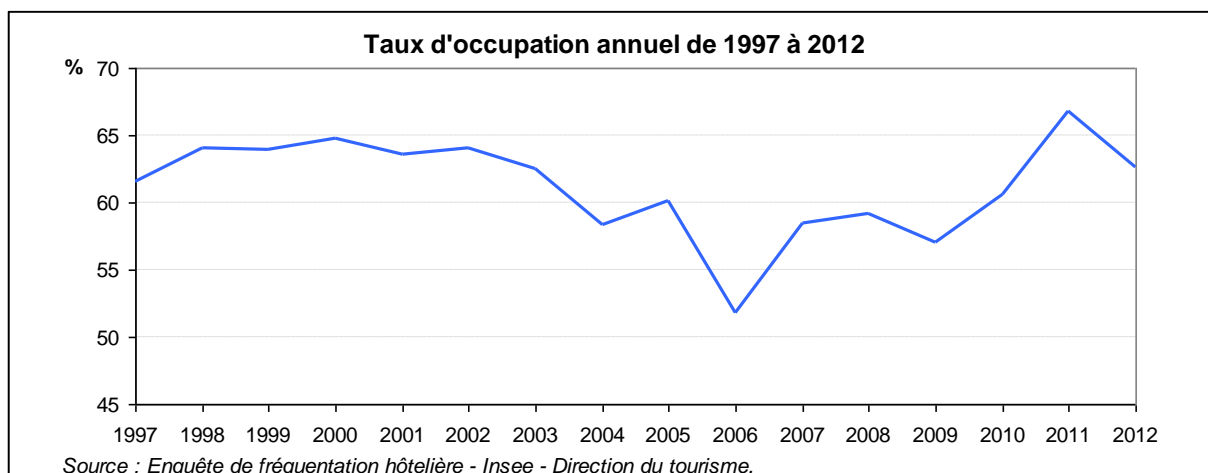
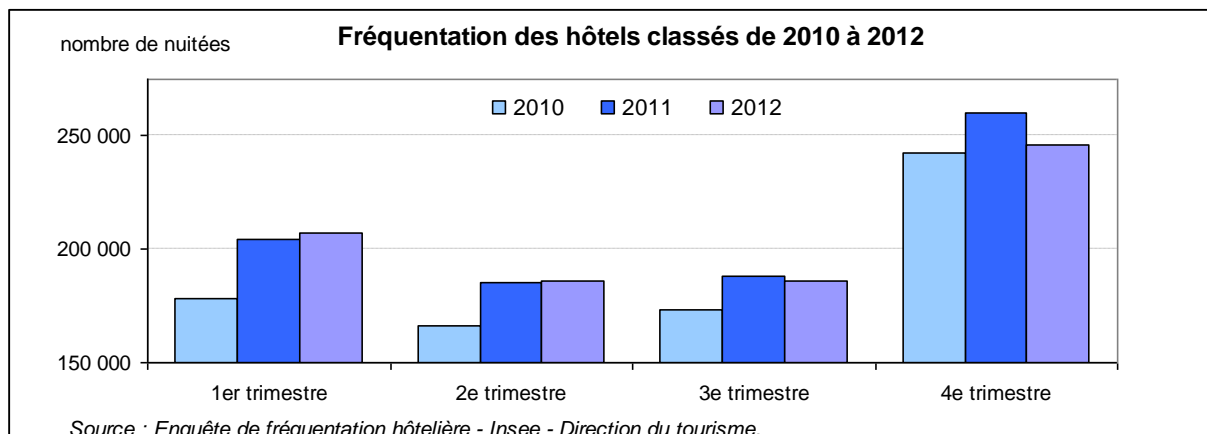
étoiles, le nombre de nuitées progresse encore en 2012 (+ 3,2 %). La région Sud concentre la baisse de la fréquentation annuelle (- 7,4 %). Par contre, la fréquentation reste relativement stable dans le Nord-Est et l'Ouest.

La fréquentation se dégrade en fin d'année 2012. Après deux premiers trimestres en légère progression par rapport à 2011, la fréquentation s'infléchit au 3^e trimestre, pour finir en recul au 4^e trimestre.

Entre octobre et décembre, elle chute de 5 % par rapport à 2011. La

baisse est particulièrement marquée dans les établissements de luxe et ceux du Sud de l'île (respectivement - 9 % et - 10 %).

En décembre 2012, les hôtels classés réunionnais enregistrent 76 000 nuitées, soit 6 % de moins qu'en décembre 2011. Cette fréquentation reste néanmoins supérieure à celle de décembre 2010 (+ 4 %). Le taux d'occupation perd 5,5 points par rapport à décembre 2011 pour atteindre 65 %.



Bilan annuel

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
Nombre de nuitées				
1 et 2 étoiles	222 000	239 200	225 400	-5,8 %
3 étoiles	377 900	393 600	406 200	3,2 %
4 et 5 étoiles	160 500	204 700	194 000	-5,2 %
Nord-Est	160 000	193 700	193 600	-0,1 %
Ouest	413 700	454 100	456 300	0,5 %
Sud	186 700	189 700	175 700	-7,4 %
Ensemble	760 400	837 500	825 600	-1,4 %
Taux d'occupation	60,6 %	66,8 %	62,6 %	-4,2 pts

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme.

Fréquentation hôtelière à La Réunion en décembre

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
Nombre de nuitées	73 200	81 100	76 000	-6,30 %
Chambres occupées	43 500	45 700	42 400	-7,20 %
Offre de chambres	64 600	65 200	65 700	0,80 %
Taux d'occupation	67,3 %	70,1 %	64,6 %	-5,5 pts

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme.

Note : La mise en place de la nouvelle classification des hôtels est effective pour 37 établissements parmi les 50 que compte l'île à ce jour : 31 ont confirmé leur précédent classement et 6 ont changé de catégorie, impactant de fait, les catégories observées mois après mois, dans la présente enquête sur la fréquentation hôtelière. 13 établissements sont donc en attente du verdict de leur classement ou n'ont pas encore entamé leur démarche.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous pour la prise en compte de ces nouveaux classements : au fil de l'eau privilégiant l'actualité des classements (mais perturbant les messages mensuels) ou un basculement global une fois que tous les hôtels auront basculé dans la nouvelle classification. C'est cette dernière méthode que nous avons privilégiée. Nous travaillerons donc « à classification inchangée » durant quelques mois et vous proposerons ensuite, dans un numéro spécial, des historiques de séries en ancienne puis, en nouvelle classification.

Sur les trois derniers mois (octobre à décembre)

	Nombre de nuitées				Taux d'occupation en %			
	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en %	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 en points
1 et 2 étoiles	72 000	71 600	69 600	-2,8	75,3	80,5	76,3	-4,2
3 étoiles	117 500	124 000	118 300	-4,6	75,5	79,6	73,7	-5,9
4 et 5 étoiles	52 800	64 300	58 300	-9,3	79,0	83,2	75,7	-7,5
Nord-Est	52 800	62 500	59 100	-5,4	72,4	77,1	70,7	-6,4
Ouest	128 000	134 900	131 100	-2,8	83,2	84,7	79,3	-5,5
Sud	61 500	62 500	56 000	-10,4	66,9	76,2	70,4	-5,8
Ensemble	242 300	259 900	246 200	-5,3	76,1	80,6	74,9	-5,7

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme.

Pour en savoir plus :

Les historiques complets de ces données sont librement téléchargeables sous :

http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos_rapides/hot.htm

Méthode et définitions

L'enquête sur la fréquentation hôtelière est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le **taux d'occupation** est calculé pour chaque mois par le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Les **nuitées** sont le total des nuits passées par les clients dans les établissements hôteliers.

Elles prennent en compte le nombre de personnes hébergées et leur durée de séjour (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).